

# Benghabrit tente de faire avorter les prochaines grèves

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4671 - Lundi 7 janvier 2019 - Prix : 10 DA

Micro-entreprises à Béjaïa

## Marche escargot des promoteurs

Page 24

Composants entrant dans le montage de véhicules

# La facture des CKD explose

Page 2

## La révolution en marche

Par Mohamed Habili

**L**a première leçon que tout le monde a pu tirer de l'acte 8 des Gilets jaunes, qui s'est joué samedi dernier à Paris mais également dans plusieurs villes de France, c'est que loin de s'être essouffé, comme l'ont cru certains, au vu de sa relative faible mobilisation au cours des tout derniers jours de 2018, le mouvement a montré au contraire qu'il s'en fallait qu'il ait dit son dernier mot. Cet acte 8 a du même coup mis fin à l'espèce de débat opposant ceux qui tablaient sur son pourrissement à plus ou moins brève échéance et ceux qui depuis à peu près ses débuts voyaient en lui l'éclatement à la surface d'une révolte qui a mis plusieurs décennies à mûrir. En la personne du chef de l'Etat français, les deux opinions, ou plutôt les deux prédictions, coexistent, comme l'a montré à nouveau son discours de vœux de fin d'année. Si la révolte vient de loin, comme il l'a répété à cette occasion, elle ne va pas s'arrêter de sitôt, ainsi qu'il a pourtant semblé le croire. Emmanuel Macron a dans ce même discours annoncé la fin de la période ultralibérale du capitalisme, ce qui prouve bien que pour lui c'est une page de l'histoire, non seulement d'ailleurs de son pays mais du monde, qui est en train de se tourner. Comme beaucoup en France, s'il pose le bon diagnostic, c'est pour l'oublier l'instant d'après, et proposer des solutions à la crise sans commune mesure avec sa profondeur. Les Gilets jaunes sont des gens d'autant plus déterminés qu'ils savent que s'ils perdent la partie, les classes sociales dont ils sortent ne seront pas près de redresser la tête.

Suite en page 3

## A cause du refus des parents

# Rougeole : la moitié des enfants non vaccinée



Ph/D. R.

Faisant état de près de 27 700 cas de rougeole confirmés dont 18 morts en 2018, le directeur de la prévention et de lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a indiqué que plus de la moitié des élèves n'ont pas été vaccinés contre la rougeole. Lire page 2

Sous une économie de rente

## Le consumérisme, une valeur mortifère

Page 4



Association «El-Amel» d'Oran

## Trois spectacles bientôt à l'affiche

Page 13

A cause du refus des parents

# Rougeole : la moitié des enfants non vaccinée

■ *Faisant état de près de 27 700 cas de rougeole confirmés dont 18 morts en 2018, le directeur de la prévention et de lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a indiqué que plus de la moitié des élèves n'ont pas été vaccinés contre la rougeole.*

Par Thininene Khouchi

«Le nombre d'élèves vaccinés dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la rougeole a atteint seulement 47%», a indiqué hier Djamel Fourar qui été l'invité d'une émission télévisée d'une chaîne privée.

Le directeur de la prévention a assuré que pour stopper la transmission du virus «le ministère de la Santé avait mis en place un plan stratégique, à travers, notamment, la vaccination en milieu scolaire. Mais cette campagne n'a pas pu atteindre ses objectifs, eu égard au taux de couverture enregistré». Il a donc blâmé les parents d'élèves qui n'ont pas accepté que leurs enfants soient vaccinés durant l'année 2018, ce qui a engendré la propagation du virus mais



Ph/D. R.

CNAS

## Le phénomène des employés non déclarés persiste

PLUS de 2 510 travailleurs non déclarés par leurs employeurs auprès de la Cnas ont été recensés lors des actions de contrôle menées par les agents de la caisse d'Oran, l'année écoulée, au niveau des entreprises économiques. Quelque 2 121 entreprises publiques, privées et étrangères exerçant dans différents secteurs économiques ont été contrôlées l'année dernière. Ces opérations, menées en collaboration avec l'Inspection du travail, ont permis de recenser 2 514 travailleurs non déclarés par leurs employeurs, précise-t-on au niveau de cet organisme de sécurité sociale. La non-déclaration des travailleurs auprès de la Cnas touche principalement des entreprises privées exerçant dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH). Au niveau de la Cnas Oran, on signale que le taux de non-déclaration auprès des assurances sociales a nettement régressé ces quatre dernières années pour plusieurs raisons, dont le renforcement des moyens matériels de contrôle et les peines pénales prévues par les dispositions de la loi de finances complémentaire (LFC) 2015 prévoyant une amende allant de 100 000 et 200 000 DA par travailleur non déclaré et une peine de prison de 2 à 6 mois. En cas de récidive, la peine varierait de 200 000 et 500 000 DA par travailleur non déclaré et une peine de 2 à 24 mois de prison. Les équipes de contrôle de la Cnas d'Oran ont relevé, dans ce cadre, 504 employeurs qui n'ont pas versé les cotisations à la Cnas, a-t-on ajouté de même source.

K. L.

aussi la mort de plusieurs personnes. Poursuivant, Fourar a fait état de près de 27 700 cas confirmés dont 18 morts en 2018. Les cas de décès ont été enregistrés dans différente wilayas, dont Ouargla, Biskra et El Oued.

Ce responsable a ensuite assuré que «la vaccination n'est associée à aucun risque ou danger», soulignant la nécessité de cet acte et ses bienfaits pour protéger les enfants contre cette maladie infectieuse. Fourar a ensuite affirmé que «la rougeole

peut entraîner de graves complications qui peuvent causer le décès des enfants non vaccinés».

En tant que directeur de la prévention au ministère de la Santé, Fourar a confirmé qu'entre 2012 et 2017 «nous n'avons enregistré aucun décès dû à la rougeole», contrairement à 2018. Pour rappel, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a indiqué récemment dans un communiqué que des cas sporadiques de rougeole «sont encore

notifiés dans certaines wilayas», insistant sur la nécessité de vacciner les enfants contre la rougeole, conformément au calendrier national de vaccination.

«Toutes les mesures pour pallier l'apparition de ces cas sporadiques ont été prises dans le cadre du plan national de surveillance au cas par cas de la rougeole», a rassuré le ministère dans un communiqué, rappelant, toutefois, que cette maladie «peut entraîner de graves complications pouvant causer le décès chez les enfants non vac-

cinés et les adultes». Selon le ministère, la vaccination demeure «la seule protection» contre la rougeole, soulignant l'importance d'atteindre «un taux de couverture vaccinale d'au moins 95% chez les nourrissons pour éliminer la transmission».

Pour ce faire, le ministère de la Santé insiste sur la nécessité de «vacciner les enfants contre la rougeole, conformément au calendrier national de vaccination, la 1<sup>re</sup> prise de ROR à l'âge de 11 mois et la 2<sup>e</sup> à 18 mois».

T. K.

Composants entrant dans le montage de véhicules

## La facture des CKD explose

La tendance haussière enregistrée durant toute l'année 2018, de la facture d'importation globale des véhicules de tourisme et des collections CKD destinées à l'industrie de montage de ce type de véhicules, se poursuit encore puisque sur les onze premiers mois de l'année en cours, il a été enregistré une hausse de plus de 1,04 milliard de dollars, soit une hausse 72,3% par rapport à la même période de l'année écoulée.

En valeur, cette augmentation des composants entrant dans le montage local de véhicules a été de 2,482 milliards de dollars sur les onze premiers mois de 2018 contre 1,441 milliard de dollars sur la même période de 2017, selon le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (Cntsid). Quant aux importations des véhicules de transport de personnes et de marchandises et des collections CKD de cette catégorie de véhicules, elles ont également augmenté pour s'établir à 526,64 millions de dollars sur les 11 premiers mois de 2018 contre 413,17 millions de dollars à la même période de 2017. Les



importations des véhicules de transport de personnes et de marchandises et de collections CKD de cette catégorie de véhicules, classés dans le Groupe des biens d'équipement, ont ainsi connu une hausse de 113,47 millions de dollars, soit 27,5%. Ainsi, la facture globale d'importation des collections CKD destinées à l'industrie de montage de ces deux types de véhicules et l'importation des véhicules de transport de personnes et de marchandises (produits finis) s'est chiffrée à près

de 3,01 milliards de dollars sur les 11 premiers mois contre 1,85 milliards de dollars à la même période de 2017, en hausse de 1,16 milliard de dollars, soit 63%. Cependant, les importations des parties et accessoires des véhicules automobiles, pièces détachées pour les véhicules d'occasion..., ont baissé à 335,4 millions de dollars contre 366,18 millions de dollars, soit une baisse de près de 30,8 millions de dollars, soit 8,41%.

En outre, les importations des pneumatiques neufs en

caoutchouc se sont chiffrées à 133,28 millions de dollars sur les onze premiers mois de 2018 contre 190,22 millions de dollars à la même période de l'année dernière, en baisse de près de 57 millions de dollars, soit 30%.

Pour rappel, sur toute l'année 2017, la facture d'importation globale des véhicules de tourisme finis et des collections CKD destinées à l'industrie de montage de ce type de véhicules s'était chiffrée à 1,62 milliard de dollars contre 1,35 milliard de dollars en 2016.

Concernant les importations des véhicules de transport de personnes et de marchandises et des collections CKD de cette catégorie de véhicules, elles s'étaient chiffrées à 512,6 millions de dollars en 2017 contre 767,7 millions de dollars en 2016.

Ce qui avait donné une facture globale de 2,13 milliards de dollars en 2017 contre 2,12 milliards de dollars en 2016. Selon les derniers chiffres disponibles, le nombre des véhicules de tourisme assemblés localement a atteint 110 000 unités en 2017.

Louiza Ait Ramdane

«Nous avons des relations apaisées avec nos partenaires sociaux»

# Benghabrit tente de faire avorter les prochaines grèves

■ Nouria Benghabrit tente de désamorcer une éventuelle crise qui secouerait, dans les prochains jours, le secteur de l'Education.

Par Meriem Benchaouia

En réponse aux menaces de certains syndicats de déclencher un mouvement de contestation durant le deuxième trimestre de l'année scolaire, Nouria Benghabrit a expliqué que la relation de son département avec les syndicats était «sereine» et «continuait à l'être», estimant que la menace d'engager des actions de protestation était «un manquement» à cette relation. Rappelant les procédures réglementaires dans le cas d'une telle situation, la ministre de l'Education a fait savoir qu'une réunion était prévue jeudi dernier avec l'Union nationale des travailleurs de l'éducation et de la formation (Unpef) mais que cette dernière a proposé son report, affirmant sa disposition au dialogue, d'autant, a-t-elle ajouté, que «les préoccupations des enseignants et des employés sont au cœur des priorités du secteur». La première responsable du secteur a réitéré son engagement à consacrer le dialogue et la concertation avec l'ensemble des acteurs et partenaires sociaux pour la résolution des problèmes posés et la préservation de la stabilité du secteur. La consécration de la culture du dialogue avec tous les acteurs «est à même de créer un climat de confiance et de sérénité, surtout avec les voix qui s'élèvent, une nouvelle fois, pour hypothéquer la stabilité du secteur et de la scolarité des élèves», a indiqué M<sup>me</sup> Benghabrit lors d'une réunion avec les directeurs de l'éducation nationale des wilayas et les représentants des partenaires sociaux. Rappelant «les efforts et les investissements mobilisés par l'Etat pour garantir la stabilité», la ministre a affirmé que ces efforts «n'ont jamais



P.V.D. / R.

cessé d'inclure le secteur en dépit de la conjoncture difficile et de la situation financière particulière» du pays. Aussi, a-t-elle appelé «à faire montre de vigilance et de sens de responsabilité et à déployer davantage d'efforts au service du pays et des élèves pour la concrétisation des principes sous-tendant la stratégie du secteur à savoir, l'équité, la qualité et la transparence, et ce, afin de préserver la stabilité du pays». Par ailleurs, la ministre a fait état de la régularisation, en collaboration avec la Direction générale de la Fonction publique, de 119 468 dossiers relatifs aux personnels du secteur, relevant, dans ce sens, «des dysfonctionnements» en matière de traitement de dossiers au niveau de 22 directions de wilaya de l'éducation ou d'autres services concernés. Concernant «les cas

en instance», la ministre de l'Education a précisé que les dossiers seront étudiés «au cas par cas et tranchés en temps opportun». Sur un autre registre, la ministre a plaidé pour «l'adoption des moyens de gestion modernes à travers la numérisation qui garantit la transparence et la célérité et permet la traçabilité des opérations réalisées au niveau local». M<sup>me</sup> Benghabrit a estimé que les rencontres périodiques tenues par le ministère avec les personnels du secteur et les sessions de formation organisées à leur profit dans différents domaines étaient à même de permettre «une amélioration des choses». A ce propos, elle a rappelé que le secteur «s'attelait à l'élaboration de références de compétences professionnelles pour les différentes catégories de personnels», soulignant «la finalisation d'une

ébauche de projet relatif à la référence des compétences professionnelles pour le grade d'inspecteur de l'éducation nationale». Abordant les résultats scolaires durant le premier trimestre, la ministre a fait état d'une «hausse de 86% pour le cycle primaire, de 66% pour le cycle moyen et de 63% pour le cycle secondaire à l'issue de la publication des résultats par la majorité des établissements sur la plateforme numérique». Concernant le dossier de recrutement, M<sup>me</sup> Benghabrit a évoqué l'autorisation donnée par la Direction générale de la Fonction publique pour poursuivre l'exploitation, durant l'année 2019, de la liste provisoire du concours de recrutement des enseignants des deux cycles, à savoir moyen et secondaire de 2017. **M. B.**

3 100 accidents en 2018

## Les routes toujours aussi meurtrières

Les dernières statistiques révélées aujourd'hui par le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR) font état d'un recul des accidents de la circulation en 2018 qu'il a estimé à 8,33% de moins par rapport à 2017. Un recul certes, mais qui reste malgré tout très timide tant l'hécatombe continue sur nos routes.

A ce titre, en marge du lancement d'une campagne de sensibilisation sur la sécurité routière, organisée avec la Sonatrach sous le titre «Tous concernés, agissons ensemble» à Oran, Ahmed Naït El Hocine, directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR), considérant que «l'année 2018 aura été l'année la moins meur-

trière sur les routes du pays depuis plus de deux décennies», indiquera ainsi que «près de 3 100 personnes ont trouvé la mort sur les routes du pays durant les 11 mois de l'année 2018. Soit, estimera-t-il, une baisse de 8,33 % par rapport à la même période de 2017».

Donnant plus de précisions, M. Naït El Hocine a expliqué à la presse que de janvier à novembre passés, pas moins de 3 091 personnes ont perdu la vie contre 3 372 décès durant la même période en 2017, soit une réduction de 8,33%. Pour ce qui est des blessés, il dira qu'ils ont été au nombre de 30 561 durant les onze mois de l'année dernière contre 34 133 enregistrés de janvier à novembre 2017, soit

10,46% de moins. Quant au nombre d'accidents de la circulation survenus, évoquant une baisse de 8,35%, il indiquera qu'ils ont été au nombre de 21 568 entre janvier et novembre 2018 contre 23 532 accidents de la route pour la même période en 2017.

De ce fait, selon le directeur du CNPSR, cette baisse est le résultat d'un intense travail de sensibilisation entrepris par son centre, en collaboration avec la société civile, mais aussi celui du contrôle rigoureux des services de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales pour réduire le carnage constaté quasi quotidiennement sur les routes du pays. Un carnage qui outre d'endeuiller les familles, constitue un véritable

problème de santé publique en raison des coûts faramineux que nécessite la prise en charge souvent à vie d'un grand nombre de blessés devenus handicapés.

De son côté, Boumediene Abderrahmane, responsable de la direction hygiène, sécurité et environnement (HSE) à Sonatrach, soulignera l'importance des campagnes de sensibilisations au profit des usagers de la route afin d'éviter des conséquences «très graves».

Inscrite dans le cadre d'une convention de partenariat, signée en 2017, entre Sonatrach et le CNPSR, cette campagne de cinq jours fait partie d'une caravane de sensibilisation, entamée le 27 novembre dernier à Hassi Messaoud, prendra fin le 3 février

### LA QUESTION DU JOUR

#### La révolution en marche

Suite de la page une

Ils ont médité l'exemple de leurs prédécesseurs les Sans-culottes, qui n'ont jamais pu remonter la pente de leur défaite de thermidor 1794. Leur constante référence à la grande révolution de leur histoire dit assez qu'ils ne font rien à la légère, ni aussi spontanément qu'il y paraît. Leur mouvement n'aurait pas pu émerger ailleurs qu'en France. C'est l'ancien peuple parisien qui ressort de ses catacombes, décidés à se faire respecter, car il ne l'était plus, à cette différence qu'il n'est pas de Paris, mais de province. Il ne retournera pas à son obscurité maintenant qu'il a senti son regain de vitalité, et qu'il a réappris l'ivresse de la lumière. Le pouvoir s'en doute déjà un peu, qui reconnaît que son but n'est rien d'autre que le faire tomber. La France étant entrée dans la crise politique, elle n'en sortira que par des voies politiques, qui sont à inventer. Mais le régime, qui a pris maintenant la véritable mesure du danger qui le guette, lui non plus n'a pas encore dit son dernier mot. S'il doit tomber, ce ne sera pas sans s'être défendu jusqu'au bout. La révolution citoyenne est donc bel et bien en marche, même si elle est encore loin de battre son plein. En donnant à son livre de campagne celui de « Révolution », le jeune président français a sans le savoir prononcé le mot fatidique, qui allait ensuite déclencher la tempête. Nul doute qu'il l'aurait tu s'il savait qu'il serait pris à la lettre. Comme il est arrivé au pouvoir sur les ruines de la classe politique, il aurait dû se douter qu'il devait tout faire différemment de ses prédécesseurs. Son programme était au contraire dans le prolongement du leur. Il s'est même fait un point d'honneur d'aller plus loin qu'eux dans la même direction qu'eux. La révolution qu'il pensait avoir initié, dont il se croyait issu lui-même, s'est retourné contre lui, en même temps qu'elle a changé de direction.

M. H.

prochain à Alger, rappellera M. Boumediene. Tout en précisant qu'outre un travail de sensibilisation de proximité mené dans plusieurs écoles de la wilaya d'Oran pour sensibiliser les écoliers sur les dangers de la route, durant les deux journées de sensibilisation consacrées au Pôle d'Arzew, plus de 300 agents, entre chauffeurs et conducteurs, seront formés en conduite défensive et permis à points.

Lynda Naili

Sous une économie de rente

# Le consumérisme, une valeur mortifère

■ Les Algériens, en ouvrant les yeux sur l'économie de marché, une réalité qui tranche avec l'ancienne période du socialisme, ont également ouvert les yeux sur la diversité de l'offre de consommation qu'ils appelaient de leurs vœux, et qui avait un versant pour le moins frustrant : les limites de leur pouvoir d'achat.

Par Filali H. Imène

L'histoire originelle du consumérisme là où il a pris racine la première fois, est d'abord une aventure de la production, avec des populations à qui il a été demandé de tout donner aux temps modernes, érigeant le travail à la chaîne en sacerdoce et la productivité, dont on repoussait à chaque fois les limites, en église du capital. Ces populations de travailleurs qui avaient accompagné l'évolution industrielle et celle des droits des travailleurs, arrachés au forceps dans un contexte où le fait d'avoir un travail était un privilège, ne consommaient, au quotidien, que le strict minimum vital. Avec l'évolution de la productivité, le capital découvrait dans ces populations des consommateurs avérés, les augmentations des salaires aidant et les crédits bancaires soutenant la consommation.

Dans les pays qui n'ont pas connu l'aventure de la productivité comme une étape primaire, c'est le consumérisme qui a été le premier éclaircisseur du capital. C'est le cas de notre pays où les Algériens, en ouvrant les yeux sur l'économie de marché, une réalité qui tranche avec l'ancienne période du socialisme, ont

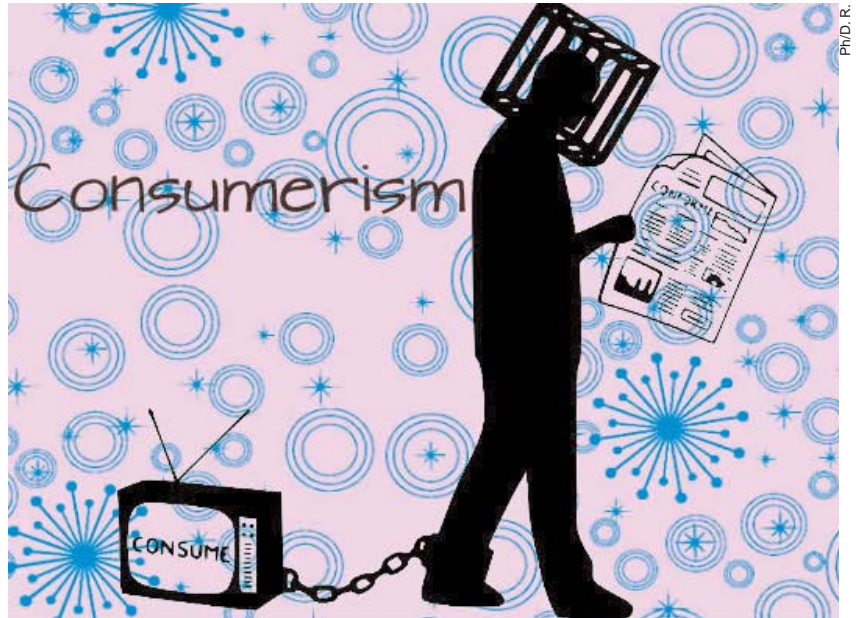
également ouvert les yeux sur la diversité de l'offre de consommation qu'ils appelaient de leurs vœux, et qui avait un versant pour le moins frustrant : les limites de leur pouvoir d'achat.

A ce dernier titre d'ailleurs, une question mérite d'être posée. Naît-on à la consommation en même temps qu'on naît à l'économie de marché ? La question est complexe autant que la réponse est féconde.

En fait, on naît à la culture de l'économie de marché sous le signe de la contrainte, dans un contexte de transition économique qui est à la fois propice à la construction d'une économie du capital et donc de la production et de la productivité, et perméable à de nombreuses épreuves sociales que seule l'action directe de l'Etat permet d'amortir.

Dès lors, on imagine bien que ce n'est pas le pouvoir de consommation dans le sein de ce marché diversifié et bien achalandé qui est l'enjeu prioritaire, mais bien la capacité des catégories fragilisées à réaliser une intégration et une insertion sociale et économique, où le minima de consommation à garantir est au départ alimentaire.

La situation financière de l'Algérie, dont l'aisance est due essentiellement aux ressources en hydrocarbures, avait permis de relever les défis de la grande transition sociale à travers un processus de développement



qui n'a pas fait l'économie d'un équilibre vital entre les priorités économiques et les impératifs sociaux.

Mais les travers de l'économie de marché ont vite pris le dessus et on a pu voir comment, en un temps très court, est né la culture du consumérisme capitaliste sous une économie de rente. En effet, on a assisté à une dérive consumériste générée par des mécanismes de dopage du pouvoir d'achat des populations,

y compris les plus démunies, pour tirer le meilleur parti d'une rente qui est, en fait, vouée au développement économique et social.

Le résultat en fut des plus visibles, à savoir : l'avènement d'un mode de consommation incompatible avec notre pouvoir d'achat et, surtout, avec l'état de notre économie et de notre productivité. Ce qui a eu pour effet de mettre en péril les équilibres financiers de l'Etat, favorisant la

montée en flèche des importations aux dépens de l'investissement local d'origine nationale et étranger direct.

Le sursaut protectionniste opéré par l'Etat fut salutaire, freinant une tendance consumériste forte qui ne devrait s'exprimer naturellement que sous une économie diversifiée, fortement productrice et exportatrice, et produisant ses propres valeurs de consommation.

F. H. I.

## Libye Ghassan Salamé en visite aujourd'hui et demain en Algérie

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Chef de la Mission d'Appui des Nations unies en Libye, Ghassan Salamé, effectuera une visite de travail en Algérie les 7 et 8 janvier 2019, a annoncé dimanche le ministre des Affaires étrangères. « Dans le cadre de la concertation permanente entre l'Algérie et les Nations unies sur la situation en Libye, Ghassan Salamé, Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Chef de la Mission d'Appui de l'ONU en Libye, effectuera une visite de travail en Algérie les 7 et 8 janvier 2019 », a indiqué le ministère dans un communiqué. « Au cours de cette visite, Ghassan Salamé sera reçu par Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères », a précisé la même source, ajoutant que « cette rencontre portera sur les évolutions intervenues en Libye sur le plan politique et sécuritaire ainsi que sur la mise en œuvre des mesures arrêtées dans le cadre du Plan d'action de l'ONU pour le règlement de la crise libyenne ». **Mahi Y.**

## Bétail : fièvre aphteuse et peste ovine

### Encore une commission contre un mal...

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a affirmé samedi à Boumerdès que son secteur tant au niveau central que local avait pris les mesures préventives nécessaires en vue de lutter contre la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants ayant touché ces derniers jours le bétail dans plusieurs wilayas du pays. Inspectant le projet de réalisation d'un abattoir industriel de viandes rouges appartenant à un privé dans la localité de « Mouilha ouest », commune de Ouled Moussa, dans le cadre de sa visite menée à plusieurs communes

de la wilaya, M. Bouazghi a déclaré à la presse qu'il a été procédé à l'installation d'une commission de « vigilance, de veille et de suivi » au niveau du ministère depuis la propagation de ces deux épidémies, et elle œuvre à tout moment et sans relâche en cette matière à travers la prise de mesures préventives à exécuter sur le terrain. Cette commission œuvre également dans toutes les wilayas et les directions des services agricoles aux côtés des inspections vétérinaires existantes actuellement sur le terrain et ce en vue d'accompagner les éleveurs et de prendre les mesures

préventives adéquates notamment la vaccination du bétail, a précisé le ministre. D'après les explications fournies dans ce sens, le projet d'abattoir qui s'étend sur une superficie de 10 000 m<sup>2</sup> auquel une enveloppe de 450 millions DA a été consacrée, est d'une capacité de production de 1 000 têtes ovines/jour et de 80 têtes bovines/heure. Ce projet entrera en service février prochain. Le ministre s'est rendu ensuite à la commune de Zemmouri pour l'inspection d'un projet d'une ferme aquacole intégrée pour la production et l'élevage des crevettes (terre-mer) dans

des cages flottantes à la région côtière de S'Ghirat, à l'Est du chef-lieu de Boumerdès, estimant que cet investissement privé était unique dans son genre au niveau national et méditerranéen. Selon les explications présentées sur le projet qui sera réalisé sur une superficie de 3 ha avec un coût de 710 millions DA, il aura une capacité de production de 220 tonnes tous les 04 mois durant l'année avec la possibilité de l'élargir pour la production d'autres espèces de poissons dans des cages flottantes, a-t-on expliqué. **Younès G.**

## Tourisme

### Une chaîne de télévision chinoise prépare un documentaire sur la destination Algérie

Une équipe de journalistes de la chaîne de télévision chinoise « CCTV4 » est en train de produire un film documentaire sur le tourisme en Algérie afin de promouvoir cette destination notamment auprès des touristes chinois, a indiqué dimanche, un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Le

groupe de journalistes qui se trouve en Algérie, depuis le 27 décembre jusqu'au 10 janvier, travaille actuellement sur la « réalisation d'un film documentaire sur les plus importants circuits touristiques dont recèle l'Algérie en vue d'encourager les touristes chinois à visiter le pays et découvrir ses sites et sa diversité culturelle », a

précisé le communiqué, rappelant « le memorandum d'entente liant les deux pays dans ce sens dans le but de faciliter le déplacement des touristes chinois en Algérie ». L'équipe de la CCTV4 se rendra, durant son séjour en Algérie, « à plusieurs sites, notamment à Alger, Tipasa, Ain-Defla et Adrar », ajoute la même source,

relevant que ce film sera présenté dans le programme « Le tourisme sur la route de la soie ». Dans ce cadre, nombre de monuments touristiques et historiques ainsi que des projets de développement relatifs au secteur du tourisme tels que les routes et les voies ferrées seront filmés, a expliqué le communiqué. **Hani T.**

## Agriculture

## Nécessité d'assainir le foncier agricole

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a mis l'accent à Boumerdès sur la nécessité d'achever l'assainissement du foncier agricole à travers toutes les wilayas du pays, en adéquation avec la stratégie de développement du secteur.



Par Amel B.

S'adressant aux agriculteurs et aux différents acteurs et opérateurs à l'issue de la présentation d'un exposé détaillé sur la situation du secteur dans la wilaya de Boumerdès lors de sa visite d'inspection à plusieurs communes, M. Bouazghi a déclaré que «les autorités locales disposent de tous les cadres juridiques et les textes réglementaires qui leur permettent la maîtrise, l'encadrement et le déve-

veloppement du foncier agricole». Les textes réglementaires du secteur permettent aux autorités concernées de bien maîtriser et de trancher sur la situation de chaque foncier agricole à travers tous les territoires des wilayas, a précisé le ministre, ajoutant que «chaque mètre carré du foncier agricole est régi par des dispositions organisationnelles permettant le bon encadrement du foncier agricole». D'autre part, le ministre a estimé que le périmètre irrigué de la wilaya de Boumerdès (19 000 ha actuelle-

ment) est faible, eu égard aux moyens matériels disponibles en cette matière, appelant les concernés à l'impératif d'augmenter le volume de ce périmètre et de réduire les périmètres d'irrigation traditionnelle à l'origine du gaspillage d'eau et une baisse de la productivité. Il a également exhorté à la mise en valeur du foncier forestier à travers toutes les wilayas du pays en procédant tout d'abord à son recensement puis l'exploitation et le reboisement et ensuite la mettre sous la disposition des

jeunes pour y investir dans différents domaines générateurs de nouveaux postes d'emploi et une valeur ajoutée à l'économie locale et nationale. Evoquant l'importance de la wilaya dans la valorisation des ressources halieutiques et de l'aquaculture par la création et la relance d'une zone d'activité à cet effet, M. Bouazghi s'est félicité de la dynamique actuelle que connaît ce secteur, estimant qu'elle permettra de jouer un rôle important dans le développement de l'économie nationale à court et à

PH.D.R.

moyen terme. A cette occasion, le ministre a visité une exposition sur les produits agricoles de la même wilaya avant de présider la cérémonie de signature d'une convention-cadre entre la Direction des services agricoles, la Conservation des forêts et la Direction de l'emploi. Dans le cadre de la même sortie, le premier responsable a inspecté nombre d'exploitations agricoles et travaux d'aménagement d'une zone d'activités dédiée aux métiers de la pêche et de l'aquaculture, où il a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un projet d'investissement privé avant de se rendre à une exposition des différentes activités de la pêche. Il a également assisté à l'opération d'attribution de contrats de concession et de permis de construire au profit des investisseurs ayant bénéficié d'assiettes foncières. A Sghirat (commune de Thénia), le ministre a inspecté nombre de projets à l'instar d'une ferme aquacole pour l'élevage des crevettes, une exploitation agricole pour l'élevage de vaches, une autre pour la production du kiwi à Corso, en sus d'une exploitation à la commune de Boudouaou, avant de clôturer sa visite à la wilaya par la commune d'Ouled Heddadj où il s'est enquis du projet de réalisation d'un abattoir de viandes rouges.

A. B./APS

## Fruits

## La production arboricole a dépassé les 52 millions de quintaux en 2018

La production globale de l'arboriculture en termes de fruits s'est établie à 52,46 millions de quintaux avec une disponibilité de 122,6 kg/habitant/an, a indiqué le ministère de l'Agriculture,

du Développement rural et de la Pêche dans un communiqué. Selon la même source, cette production englobe les espèces de fruits à noyaux et à pépins, les espèces rustiques, les dattes, les

agrumes, la viticulture et quelques espèces de maraîchers consommées comme fruits. Sur l'ensemble de cette production, le segment des fruits à noyaux, à pépins et rustiques (pommes,

abricots, poires, pêches, nectarines, cerises, caroube...) a atteint une production de 17 millions de quintaux en 2018 avec une disponibilité de 40 kg/habitant/an.

M. Y.

## Vietnam

## Le pays prévoit une croissance de plus de 6% en 2019

Le Plan de développement socio-économique vietnamien de 2019 prévoit un objectif de croissance du Produit intérieur brut (PIB) de 6,6% à 6,8%, poussé par l'augmentation des investissements directs étrangers (IDE), l'accroissement des exportations, le renforcement de l'agriculture et une demande intérieure soutenue, a fait savoir hier l'agence de presse vietnamienne VNA. Pour la période 2018-2019, la construction devrait reprendre, bénéficiant des engagements et des décaissements d'IDE record de l'année dernière, souligne la même source. Le secteur des services devrait soutenir la croissance, les arrivées de touristes devraient connaître une augmentation comprise entre 15% et

20% et les prêts bancaires devraient connaître une hausse comprise entre 17 et 18%. L'agriculture vietnamienne devrait rester sur une pente ascendante ces deux prochaines années, avec une croissance qui correspondra à l'objectif du gouvernement de 2,8% à 3,0%. Pour sa part, l'inflation devrait rester stable, s'établissant en moyenne à 3,7% en 2018 et à 4,0% en 2019, car la forte demande intérieure et les prêts bancaires élevés sont partiellement compensés par la stabilité des coûts intérieurs de l'alimentation et du transport et une hausse plus faible des prix de l'éducation, des soins, de l'électricité et de l'eau. L'excédent du compte courant devrait être ramené à 2,5% du PIB en 2018 et

à 2,0% en 2019. Les exportations de biens devraient augmenter de 15% à 20% en 2018 et 2019. Les transferts de devises depuis l'étranger devraient rester solides grâce à l'amélioration des perspectives mondiales et à la stabilité du taux de change. En outre, le plan fixe aussi pour objectifs une hausse de l'indice des prix à la consommation d'environ 4% et un capital d'investissement total pour le développement de la société représentant 33 à 34% du PIB. Le chiffre d'affaires à l'exportation devrait augmenter de 7 à 8% et le déficit commercial ne pas dépasser 3% de la valeur totale des exportations en 2019, selon VNA. En 2019, le taux de pauvreté devrait être réduit de 1 à 1,5 point par rapport à 2018. Celui

du chômage en milieu urbain devrait être ramené en deçà de 4% et celui de travailleurs qualifiés atteindre un niveau compris entre 60% et 62%. A noter que les objectifs principaux du Plan de développement socio-économique 2019 du Vietnam a pour objectifs principaux le maintien de la stabilité de l'économie nationale, l'amélioration de sa compétitivité et de l'environnement des affaires et la maîtrise de l'inflation. Il prévoit également l'accélération de la restructuration économique et du renouvellement du modèle de croissance, le renforcement de l'innovation et de l'application des sciences et technologies, l'exploitation des opportunités apportées par la 4<sup>e</sup> révolution industrielle.

Tunisie  
Hausse des recettes touristiques à 1,4 milliard de dollars

DU 1<sup>er</sup> JANVIER jusqu'au 20 décembre 2018, les recettes touristiques ont enregistré une hausse de 42,1%, par rapport à la même période de l'année 2017. Ces recettes ont ainsi atteint près de 3,9 milliards de dinars, soit 1,2 milliard d'euros (+23,8%) et 1,4 milliard de dollars (+30,13%), selon les chiffres publiés par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Par ailleurs, alors que l'objectif initial était de 8 millions de touristes en 2018, l'objectif a été atteint avec 8 299 137 touristes, pour une évolution de 17,4% par rapport à l'année 2017 et les 7 millions de touristes ayant visité la Tunisie (+23% par rapport à 2016), engendrant des recettes touristiques d'un milliard d'euros. L'actuel ministre du Tourisme et de l'Artisanat, René Trabelsi, compte sur sa réussite et a déjà annoncé que le prochain objectif est d'atteindre les 9 millions de touristes en 2019.

R. E.

Boumerdès/ Pêche et aquaculture à Zemmouri

# De nombreux projets lancés par le ministre

■ De nombreux investisseurs privés ont bénéficié, samedi à Boumerdès, de contrats de concession et de permis de construction nécessaires pour le lancement de leurs projets au niveau de la zone d'activités spécialisée dans les métiers de la pêche et de l'aquaculture de Zemmouri (à l'Est de la wilaya).

Par Anissa H.

Les contrats de concession et les permis ont été remis au cours d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi. Sur place, un exposé sur cette zone «unique du genre à l'échelle nationale», a été présenté au ministre, qui a par la suite, procédé à la pose de la première pierre de réalisation d'un projet pour la fabrication d'équipements destinés à l'élevage aquacole. Selon les explications fournies à M. Bouazghi par le bureau d'études en charge de ce projet privé, cet investissement devrait entrer en exploitation en mars 2020. La capacité de production future du projet devrait atteindre près de 250 cages pour l'élevage aquacole, avec une capacité de production prévisionnelle de près de 25.000 tonnes/an de poissons de différents types, outre la création de plus de 60 emplois. «La wilaya de Boumerdès dispose de capacités d'investissement énormes au niveau de cette zone d'activités unique, aux normes internationales», a estimé le ministre dans son intervention, à l'occasion. Il a signalé sa destination aux «seuls investisseurs des domaines de l'aquaculture et de la pêche», qui constitueront, a-t-il dit, «un soutien aux activités de l'aquaculture». Il n'a pas omis, en outre, de souligner la «sérieux» constaté chez ces investisseurs privés, qui s'approprient au lancement effectif de

leurs projets, tout en se félicitant de la présence à proximité de cette zone, d'un centre de formation professionnelle dédié à la formation dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, unique du genre à l'échelle nationale. Un fait qui va concourir, selon lui, «à une cohésion entre les deux secteurs (Formation et Pêche)», de manière à soutenir la qualité de la production et relever le niveau de compétitivité entre les investisseurs de la wilaya. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a également relevé la qua-



PH. &gt; D. R.

lité des investissements prévus à l'implantation au niveau de cette zone, notamment en matière de fabrication d'embarcations de différents types et calibres et autres équipements nécessaires pour l'activité aquacole, a-t-il indiqué. «La production piscicole à Boumerdès est assez bonne», a

encore estimé Bouazghi, prévoyant la promotion de la région, à l'avenir, «en un modèle» dans le domaine. S'étendant sur une assiette de 25 ha, repartis en 46 lots, la zone d'activités spécialisée dans les métiers de la pêche et de l'aquaculture de Zemmouri, qui en est au stade de finalisation

de ses travaux d'aménagement, a été dotée d'une enveloppe de plus de 400 millions de da. Une quinzaine des lots en son sein sont destinés aux projets en aquaculture, au moment où le reste sera dédié aux métiers de la pêche, a-t-on expliqué, sur place. A. H. /APS

Tizi-Ouzou

## Un rendement «satisfaisant» en huile d'olive qui atténue la contrainte de saisonnement

Un rendement satisfaisant d'huile d'olive par quintal de fruits triturés, enregistré durant cette campagne oléicole 2018/2019 à Tizi-Ouzou, permettra d'atténuer le phénomène de saisonnement (alternance de forte et faible récolte) qui caractérise la variété de l'olive Chamhail cultivée localement, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA). Selon la chargée de la filière oléicole, Hadjih Samia, Un rendement moyen de 17 litres d'huile produite par quintal d'olives triturés, permettra à la wilaya de Tizi-Ouzou de maintenir une bonne production du liquide jaune et qui est de l'ordre de plus de 9 millions de litres, selon les prévisions arrêtées pour cette campagne. «Avec ce rendement satisfaisant de 17 l/q, réalisé grâce aux bonnes pratiques culturales et de récoltes, observé par plus sur oléiculteurs, le phénomène d'alternance de la production de la variété Chamhail qui constitue la majorité de oliveraies locales, sera atténué», a-t-elle observé. Les conseils donnés et appliqués

par de nombreux oléiculteurs et oléifacteurs, lors des multiples campagnes de sensibilisation organisées par la DSA en collaboration avec ses différents partenaires, ont permis d'obtenir ce rendement satisfaisant, a souligné cette même responsable. Il s'agissait des bonnes pratiques culturales, des techniques de récolte qui bannit le gaulage afin de préserver la production oléicole de l'année suivante, le stockage de solives dans des caisses et leur trituration dans les meilleurs délais afin de réduire la perte d'huile engendré par un long stockage du fruit dans des sacs ce qui fait perdre jusqu'à 20% du rendement en huile. A relever que la baisse de la production d'huile d'olive cette année, dû au phénomène de saisonnement mais aussi aux pluies tardives tombées jusqu'au mois de juin dernier et qui ont fait tomber les fleurs. L'attaque de la mouche de l'olive n'aura pas un impact important cette année comparativement à la saison 2017/2018 ou la wilaya a réalisé une produc-

tion de 13,5 millions de litres, a ajouté Mme Hadjih, relevant qu'il y a quelques années, le phénomène d'alternance faisait chuter de près de la moitié la production d'huile. Elle a indiqué que le verger oléicole de la wilaya est d'une superficie totale de 38 650 ha dont 33 512 ha en production. Jusqu'au 27 décembre dernier une superficie de 17 577 a été récoltée produisant près de 250 000 qx d'olives. Sur cette quantité de fruits récoltés, quelques 75 358 qx ont été triturés ce qui a permis de produire, depuis le début de l'opération de triturations, mi-novembre passé, plus de 1,250 million de litres d'huile. La wilaya dispose d'un total de 450 huileries dont 109 modernes. Sur ces 109 huileries modernes, 45 ont été subventionnées par l'Etat dans le cadre du Fond national de développement de l'investissement agricole. A ces huileries modernes s'ajoutent 57 semi-automatiques et 284 traditionnelles, a-t-on rappelé de même source.

F. Y.

Tébessa/ Commune de Chéréa

## Réalisation de plusieurs projets pour améliorer l'approvisionnement en eau potable

La commune de Chéréa (45 km au sud de Tébessa) a bénéficié de plusieurs projets de développement dans le secteur des ressources en eau en 2018, visant l'amélioration de l'approvisionnement des habitants en eau potable (AEP), a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale de cette collectivité locale, Ahmed Ghribi. Plusieurs enveloppes financières dans le cadre des programmes communaux et sectoriels de développement (PCD et PSD) ont été allouées à Chéréa pour des projets de renouvellement et extension des réseaux de distribution d'eau potable et d'assainissement, ainsi que la réalisation de puits profonds a précisé l'édile. Dans les détails, le P/APC a indiqué que plus de 387 millions DA ont été mobilisés pour l'extension du réseau d'AEP du nou-

veau pôle urbain de cette commune, et 2,3 millions DA ont été alloués pour le renforcement de l'approvisionnement de cette matière vitale dans la nouvelle cité de Chéréa. De plus, un montant de 14,2 millions DA a été alloué pour la rénovation du réseau d'eau potable du centre-

ville et plusieurs quartiers, notamment «Laid Ben Laabidi» et «Trig Dhala», a ajouté le responsable, relevant que 38 millions DA ont été mobilisés pour la rénovation du réseau d'assainissement du centre-ville. M. Ghribi a également indiqué que Chéréa a bénéficié, en 2018, d'un projet

de réalisation de deux forages, dans la région d'Ain-Baboush, mobilisant 22 millions DA, et à la cité Makhloufi. Au cours de sa visite de travail à Tébessa, en décembre dernier, le secrétaire général du ministère des Ressources en eau, Hadj Belkatab a relevé que la daira de

Chéréa a bénéficié d'un projet de réalisation et équipement de 4 puits profonds dans la commune de Friger avec un débit de 100 litres par seconde, devant permettre le transfert de cette dernière vitale vers Chéréa et assurer une amélioration dans la distribution d'AEP. N. T./APS

Mascara

## Un quota supplémentaire de 1 000 aides à l'habitat rural et de 500 logements LPA

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a consacré, samedi, un quota supplémentaire de 1 000 aides à l'habitat rural et de 500 logements promotionnels aidés (LPA) au profit de la wilaya de Mascara, a-t-on appris du directeur local de l'habitat. En marge de la visite de travail et d'inspection du ministre dans la wilaya de Mascara, Guelil Abdelmadjid a souligné qu'il a été décidé, lors d'une séance de travail ayant regroupé le ministre avec les

autorités locales et cadres du secteur de l'habitat, d'octroyer à la wilaya 1 000 aides à l'habitat rural et 500 logements LPA ainsi que des enveloppes financières pour l'aménagement et l'inscription de nouveaux projets à l'intitulé de l'éducation et la sûreté nationale. Le même responsable a ajouté que le ministre a réservé un montant de 700 millions DA pour les travaux d'aménagement externe des nouvelles cités. Il a également donné son accord pour inscrire la réalisation de

trois groupes scolaires intégrés, deux CEM et un siège de la sûreté urbaine. Abdelwahid Temmar a présidé, samedi, lors de sa visite dans la wilaya de Mascara, la cérémonie de remise des arrêtés d'aides à l'habitat rural dans la commune de Fraguig. Il a également procédé à la pose de la première pierre de projets de construction au chef-lieu de wilaya de 1 000 logements de type location/vente et 50 logements de type LPA, rappelle-t-on.

R. R.

Sahara occidental occupé

# Le Congrès américain désavoue la prétendue «souveraineté» du Maroc

■ La Chambre des représentants des Etats-Unis a proposé une disposition budgétaire sans précédent sur l'utilisation de l'aide américaine au Sahara occidental qui rejette la prétendue «souveraineté» du Maroc sur les territoires occupés du Sahara occidental.

Par Farid M.

La disposition incluse dans le projet de budget fédéral 2019 qui fait l'objet de tractations intenses entre démocrates et républicains a levé l'autorisation pour le Maroc d'utiliser l'aide américaine dans les territoires sahraouis occupés. A travers cette suppression, le Congrès réaffirme sans ambages que le Maroc n'a pas le statut de puissance administrante au Sahara occidental pour pouvoir gérer l'aide américaine dans ces territoires. La nouvelle mesure votée par la Chambre des représentants attend le dénouement du shutdown pour qu'elle soit définitivement entérinée. L'accord sur le budget fédéral achoppe encore sur le financement du mur à la frontière avec le Mexique, demandé par le président Trump. Le Congrès a consacré dans ce projet de loi un chapitre au Sahara occidental, séparé de celui du Maroc, et stipule que les financements au titre de l'aide américaine à l'étranger seront accordés directement au Sahara occidental. Aucune référence au Maroc, le texte a été expurgé de ladite autorisation. Les fonds seront rendus disponibles pour les Sahraouis après consultation entre le département d'Etat, l'Agence américaine pour le développement international et les deux commissions des finances des deux chambres du Congrès. La Chambre des représentants affirme qu'aucun élément dans la présente loi ne peut être interprété comme un changement de la politique américaine à l'égard de la question sahraouie qui consiste à soutenir le processus de l'ONU et ses efforts pour surveiller le cessez-le-feu et



parvenir à une solution pacifique et durable au conflit au Sahara occidental, garantissant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. L'autorisation accordée au Maroc a été intégrée depuis 2014, dans les lois budgétaires votées par le Congrès sur inspiration du lobby marocain à la Chambre des représentants, rappelle-t-on. Si ces précédentes lois ont rendu les financements destinés au Maroc disponibles à l'assistance au Sahara occidental, elles ont cependant soumis cette autorisation au feu vert de l'administration américaine. Le département d'Etat a toujours marqué son refus de mettre en œuvre cette disposition qui revient à reconnaître implicitement le statut de «puissance administrante» à Rabat. Malgré ces précisions, le Maroc a continué ces dernières années de distiller des contre-vérités flagrantes sur cette mesure, qu'il veut faussement interpréter comme «un soutien du Congrès à son plan d'autonomie», occul-

tant l'aval requis de l'administration américaine pour son application. Mais la nouvelle disposition est claire et lève toute équivoque à ce propos.

## Deux ressortissantes espagnoles expulsées par la police marocaine d'El-Aâyoune occupée

La police marocaine a expulsé, en début de semaine, deux ressortissantes espagnoles, Patricia Ibanez et Irati Tobar, qui se trouvaient au domicile d'une famille sahraouie à El-Aâyoune occupée, a rapporté la presse espagnole. Irati Tobar, qui se trouvait encore à Agadir, a affirmé à l'agence de presse espagnole (EFE) que «plusieurs agents marocains se sont présentés au domicile de cette famille avant de leur demander de prendre leurs affaires et de quitter les lieux». «Ils nous ont dit qu'ici c'était le Maroc et qu'on y venait pour le tourisme et non pour faire de la politique. De

plus, nous devrions, pour notre propre sécurité, être dans un hôtel et non pas chez un particulier», a fait savoir la ressortissante espagnole. Cette dernière, citée par le même média, a assuré qu'elles ne participaient à aucune activité politique et avaient choisi de loger chez la famille sahraouie sur les conseils d'amis originaires du Pays basque. Patricia Ibanez a confié, de son côté, qu'«à l'extérieur de la maison, il y avait un fourgon de police marocaine et un autre véhicule aux vitres teintées, et au coin de la rue, un taxi». «Ils nous ont dit que nous pourrions visiter la ville, mais ne pas rester avec une famille», a-t-elle précisé. «Nous avons essayé de parler et d'expliquer aux policiers le motif de notre visite chez cette famille, mais il n'y avait aucun moyen. Nous avons été obligées de revenir à la maison et prendre nos valises avant d'être expulsées à 644 kilomètres vers la ville d'Agadir», a ajouté M<sup>me</sup> Ibanez. Les deux Basques profitaient de

quelques jours de vacances à El-Aâyoune occupée, chez un ami sahraoui résidant au Pays basque. Les ressortissantes espagnoles expulsées ont assuré que depuis leur arrivée à El-Aâyoune occupée, elles se sont toujours senties «surveillées» par les agents marocains. «Ils nous suivaient dans la ville et même dans le désert. La maison était constamment sous contrôle toute la journée», a déclaré Patricia Ibanez, dénonçant «une pratique très brutale» des policiers marocains. Au cours de l'année 2018, onze personnes ont subi le même sort, parmi lesquelles quatre Espagnols, deux avocats et ces deux touristes. Le Maroc a expulsé, durant les quatre dernières années, 175 personnes de 17 nationalités différentes, selon les chiffres communiqués par l'Association sahraouie des victimes de violations graves des droits de l'Homme commises par l'Etat marocain (ASVDH).

F. M./APS

## Tunisie

### Les négociations avec le gouvernement «trébuchent et la grève générale maintenue»

Les négociations avec le gouvernement «trébuchent encore» et la grève générale du 17 janvier est «toujours maintenue en l'absence d'un accord entre les deux parties», a souligné Hfayedh Hfayedh, secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) chargée de la Fonction publique. «Les propositions du gouvernement ne sont pas satisfaisantes jusqu'à présent», a ajouté le responsable syndical, en marge de sa participation à la commission

administrative extraordinaire de l'UGTT à Sidi Bouzid, précisant que les réunions se poursuivent entre le secrétaire général de la Centrale syndicale et le Chef du gouvernement pour parvenir à un accord sur les majorations salariales dans la Fonction publique. Par ailleurs, Hfayedh Hfayedh, cité par l'agence tunisienne TAP, a signalé que lors de la réunion tenue le 28 décembre dernier, les listes définitives des ouvriers de chantier ont été établies et seront examinées d'ici le mois

de mars prochain avant d'entamer la régularisation de tous les dossiers concernés. Dans ce contexte, il a indiqué que l'UGTT soutient les revendications de tous les travailleurs sans exception, y compris les enseignants du secondaire, faisant observer que l'organisation ne soutient pas, toutefois, les mouvements de protestation qui peuvent engendrer des conflits avec l'opinion publique.

S. A.

## Libye

### L'Allemagne promet de soutenir les efforts politiques de l'ONU

L'ambassadeur d'Allemagne en Libye, Oliver Owczka, a déclaré que son pays va soutenir les efforts politiques de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) au Conseil de sécurité de l'ONU.

«L'Allemagne est membre du Conseil de sécurité de l'ONU pour les deux prochaines années. Avec et pour la Libye, nous allons utiliser cette responsabilité pour soutenir les efforts déployés par la Manul pour pilo-

ter un processus politique inclusif, plaider en faveur de l'unité de la communauté internationale et soutenir le développement économique», a tweeté l'ambassadeur. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et

chef de la Manul, Ghassan Salamé, conduit les efforts de médiation en Libye visant à mettre un terme à la crise politique du pays. En dépit de l'accord politique conclu sous les auspices de l'ONU fin 2015 et de

la formation d'un gouvernement d'union nationale, la Libye reste politiquement divisée et marquée par l'insécurité et l'escalade de la violence.

R. M.



Yémen

# Pari difficile pour l'ONU

■ Un mois après les pourparlers inter-yéménites en Suède, les premiers depuis 2016, le chemin s'avère semé d'embûches pour l'ONU qui peine à faire appliquer une série d'accords sur le terrain, ce qui fragilise le processus de paix.

Par Rosa C.

L'émissaire de Nations unies, le Britannique Martin Griffiths, est retourné samedi au Yémen avec l'intention d'accélérer l'application des accords, notamment un retrait – l'ONU parle de «redéploiement» – des forces en présence à Hodeïda, port de l'ouest essentiel à l'aide humanitaire et aux importations alimentaires. Car si la ville connaît un calme relatif depuis l'entrée en vigueur le 18 décembre d'un cessez-le-feu entre les rebelles Houthis et les forces pro-gouvernementales, aucun redéploiement significatif des insurgés, qui contrôlent la grande majorité de Hodeïda, n'a eu lieu comme le prévoit un accord conclu en Suède. «L'arrêt des hostilités à Hodeïda continue de tenir», a ainsi assuré jeudi le porte-parole de l'ONU Farhan Haq en dépit des accusations échangées par les belligérants sur des violations répétées de la trêve. L'ONU a obtenu une percée en Suède le 13 décembre après huit jours de pourparlers entre le gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi, soutenu par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, et les

Houthis appuyés par l'Iran. Le principal accord porte sur Hodeïda, front actif du conflit sur lequel s'est focalisée l'attention internationale en raison de la crise humanitaire considérée par l'ONU comme la pire au monde. La famine menace toujours le Yémen. Les belligérants se sont aussi accordés sur un échange de prisonniers, qui se comptent par milliers, et sur des arrangements de sécurité à Taëz, grande ville du sud-ouest encerclée en partie par les rebelles. Le texte de l'accord, tel que publié par l'ONU, ne comporte pas de calendrier précis pour le retrait des rebelles des ports de Hodeïda, Salif et Ras Issa, pour celui des forces des deux camps de la ville même, et la facilitation de la circulation de l'aide humanitaire. Les rebelles ont annoncé un début de retrait le 29 décembre du port, aussitôt mis en doute par le gouvernement. Des responsables gouvernementaux ont affirmé que des combattants Houthis restaient toujours positionnés en portant des uniformes de gardes-côtes et de douaniers. L'accord en Suède prévoit de remettre le port de Hodeïda et ceux de Salif et de Ras Issa aux administrations qui étaient sur place avant l'arrivée

des rebelles fin 2014, en donnant un rôle à l'ONU dans la gestion de ces ports. L'ouverture de la route entre Hodeïda et la capitale Sanaa comme corridor humanitaire, n'a pas eu lieu à la date prévue du 29 décembre, selon un communiqué de l'ONU. Le chef des observateurs civils de l'ONU à Hodeïda, le général néerlandais à la retraite Patrick Cammaert, a exprimé sa frustration à ce propos, selon le communiqué, regrettant une «occasion manquée» pour renforcer la confiance entre les belligérants.

De même, il a estimé que, pour «être crédible», tout retrait doit être vérifié par l'ONU et toutes les parties concernées, ce qui n'a pas été le cas pour celui annoncé par les rebelles. La deuxième phase du redéploiement à Hodeïda porte sur un retrait des forces des deux parties de la ville. Mais des habitants, contactés par l'AFP, ont affirmé que les Houthis n'ont jamais été aussi présents dans la ville, beaucoup ayant revêtu les uniformes de différentes unités régulières des forces de l'ordre. Outre un échange de listes des prisonniers, aucun progrès n'a été annoncé sur la question de l'échange de ces détenus et des arrangements de sécurité à Taëz. Sur le fond, les deux parties ont des interprétations diamétralement opposées des accords annoncés en Suède, selon des



R. A. D. R.

sources politiques yéménites. Les rebelles pensent que la gestion des ports et de la ville de Hodeïda doit être confiée aux autorités en place, c'est-à-dire à eux-mêmes, alors que le gouvernement comprend que cette responsabilité revient à l'administration présente dans la cité avant «son occupation» par les Houthis, ont expliqué ces sources. Les Houthis continuent de faire pression en vue d'obtenir la réouverture au trafic aérien civil de l'aéroport international de Sanaa, ville qu'ils contrôlent aussi depuis plus de quatre ans. Ils ont lancé une campagne sur les réseaux sociaux et accueilli M. Griffiths samedi avec des enfants malades, empêchés

d'être évacués vers l'étranger. Le gouvernement et ses alliés arabes ne cachent pas leur exaspération, accusant dans une lettre de l'ONU les rebelles de multiples violations de la trêve à Hodeïda. Ces derniers viennent d'être épinglés par l'ONU sur un détournement massif de l'aide humanitaire. Un éditorialiste de la presse saoudienne a mis en doute hier la volonté des Houthis de parvenir à un règlement. «Personne ne veut de solution militaire et un bain de sang, mais il semble que les Houthis n'accepteront rien d'autre», a souligné Hamoud Abou Taleb dans le quotidien Saudi Gazette. R. C.



## Points chauds

Mandat

Par Fouzia Mahmoudi

Le Venezuela est l'un de ces pays d'Amérique latine qui semble ne jamais devoir connaître la sérénité et dont le peuple est constamment confronté à des crises, économiques ou politiques. Les Vénézuéliens ont la malchance d'avoir ces deux types de crise qui déchirent leur pays depuis plusieurs années maintenant sans perspective d'embellie. En effet, cette semaine le Parlement a déclaré Nicolas Maduro «illégitime». L'Assemblée, contrôlée par l'opposition, a procédé samedi à un vote à la portée symbolique contre le nouveau mandat du président qui doit débiter le 10 janvier. «Nous réaffirmons le caractère illégitime de Nicolas Maduro». C'est par ces mots que le nouveau président du Parlement vénézuélien, Juan Guaido, s'est félicité du vote de ses troupes contre le président. Le chef de l'État, âgé de 56 ans, a été réélu le 20 mai 2018 pour un nouveau mandat de six ans, à l'issue d'une élection contestée. Les principaux partis d'opposition avaient boycotté le scrutin, marqué par une forte abstention. «A partir du 10 janvier, il usurpera la présidence et cette Assemblée nationale est en conséquence la seule représentation légitime du peuple», a déclaré Juan Guaido. Ce dernier s'est également engagé à «mettre en place les conditions nécessaires à un gouvernement de transition et à convoquer des élections libres». Ce vote n'a toutefois qu'une portée symbolique, car depuis début 2016, la Cour suprême, réputée proche de l'exécutif, a déclaré nulles toutes les décisions adoptées par le Parlement. Nicolas Maduro est accusé par ses détracteurs de mener une gestion économique erratique et d'être un dictateur accaparant tous les pouvoirs. Le Venezuela possède les plus grandes réserves de pétrole du monde, mais il est asphyxié par une profonde crise économique et se trouve sous le coup de sanctions financières des États-Unis. Vendredi 4 janvier, à l'issue d'une réunion, 12 pays d'Amérique latine et le Canada, membres du groupe de Lima, ont signé une déclaration destinée à coordonner des mesures à l'encontre du pouvoir de Caracas, indiquant qu'ils ne reconnaîtraient pas le deuxième mandat du président vénézuélien. Seul le Mexique, dirigé par le président de gauche Andrés Manuel Lopez Obrador, n'a pas signé. Les Vénézuéliens de leur côté multiplient les manifestations pour se plaindre des pénuries mais restent silencieux sur le sort de la présidence de leur pays. Maduro, lui, pourrait justement profiter des préoccupations de son peuple pour les manques de denrées pour continuer son mandat qu'il semble décidé à poursuivre coûte que coûte. F. M.

France

## 50 000 «gilets jaunes» mobilisés dans la rue, heurts à Paris et en province

Près de 50 000 personnes ont manifesté samedi à travers la France pour «l'acte VIII» de la mobilisation des «gilets jaunes» qui a parfois viré à l'affrontement avec les forces de l'ordre, suscitant l'indignation du chef de l'État. «Une fois encore, une extrême violence est venue attaquer la République – ses gardiens, ses représentants, ses symboles (...). Chacun doit se ressaisir pour faire advenir le débat et le dialogue», a réagi Emmanuel Macron sur Twitter. Sur le plan comptable, les «gilets jaunes» ont réussi leur pari en mobilisant bien plus que les 32 000 manifestants du 29 décembre, même si le ministre de l'Intérieur a assuré que ce mouvement n'était «pas représentatif de la France».

Christophe Castaner a également insisté sur la «détermination» du gouvernement face à cette contestation qui fait vaciller l'exécutif depuis un mois et demi. Parti des Champs-Élysées, le défilé parisien s'était pourtant déroulé sans heurts dans la matinée, mais la situation s'est progressivement tendue dans la capitale où la préfecture de police a recensé 3 500 manifestants. Selon la préfecture, 24 personnes ont été interpellées. De

premiers projectiles ont été lancés aux alentours de 14h00 sur les forces de l'ordre qui ont répliqué par des tirs de lacrymogènes sur les quais de Seine, près de l'Hôtel de Ville, puis des incidents ont éclaté sur une passerelle reliant les deux rives de la Seine au niveau du Jardin des Tuileries. Plusieurs scooters et une voiture ont été incendiés sur le boulevard Saint-Germain où des barricades de fortune ont été érigées, selon des journalistes de l'AFP. «Mettre le feu comme ça, c'est pas possible. C'est l'Apocalypse. Et l'image de la France dans le monde», a dit une passante. En début de soirée, les manifestants sont retournés sur les Champs-Élysées, point névralgique de la mobilisation, avant d'en être chassés par les CRS. «Nous devons assister aujourd'hui à une manifestation pacifique à Paris, et les plus radicaux s'emploient, une fois de plus, à nuire à cette mobilisation légitime», a regretté Jacqueline Mouraud, une des figures de ce mouvement protéiforme qui a ciblé la hausse du prix des carburants avant de porter des revendications plus larges. Des échauffourées ont aussi éclaté entre forces de l'ordre et «gilets jaunes» samedi dans plusieurs

villes de l'Ouest dont Caen, Nantes et Bordeaux, tandis qu'à Rennes, un groupe de manifestants a cassé une porte d'accès à la mairie. A Rouen, où 2 000 personnes défilaient, un manifestant a été touché à la tête par des tirs de lanceurs de balles de défense, selon un correspondant de l'AFP. «Je n'encourage pas la violence mais malheureusement on voit qu'elle est nécessaire pour faire avancer les choses», a déclaré à l'AFP Sébastien, un auto-entrepreneur de 42 ans défilant à Rennes. A Montpellier, quatre CRS et trois «gilets jaunes» ont été légèrement blessés à la suite de jets de pierres et de bouteilles dans le secteur de la gare Saint-Roch, et cinq personnes interpellées, selon les autorités. Six interpellations ont eu lieu à Saint-Etienne pour des jets de projectiles sur les forces de l'ordre, outrage et violences envers personnes dépositaires de l'autorité publique. Un peu partout en France, les cortèges de «gilets jaunes», insensibles aux concessions de l'exécutif et au futur grand débat national, avaient là aussi débuté dans un calme relatif pour cette première mobilisation de l'année 2019 qui faisait figure de test.





Association «El-Amel» d'Oran

## Trois spectacles bientôt à l'affiche

■ Il s'agit de trois nouvelles créations intitulées «Tahouissa» (Balade), «Silence, je pense» et «Joual 3», destinées aux enfants et au jeune public.

Par Racim C.

La salle du «Petit Théâtre» de l'association culturelle oranaise «El-Amel» vit ces jours-ci au rythme des répétitions de trois nouveaux spectacles dont la présentation est prévue à partir de février prochain, a-t-on appris hier des organisateurs.

Il s'agit de trois nouvelles créations intitulées «Tahouissa» (Balade), «Silence, je pense» et «Joual 3», destinées aux enfants et au jeune public, a précisé à l'APS le président de l'association «El-Amel», Mohamed Mihoubi.

La programmation de ces



œuvres intervient dans le cadre de la feuille de route tracée par l'association pour l'année en cours, a expliqué Mihoubi, également auteur et metteur en scène des spectacles en montage. L'initiative constituera une opportunité pour plusieurs jeunes comé-

diens, issus de l'école de formation de cette même association, de faire valoir leur talent devant le public, a-t-il indiqué, signalant que des tournées sont aussi prévues à travers les établissements scolaires. Le plan d'action pour 2019 prévoit également

l'animation de cycles de conférences, de lectures dramatiques et de projections-débat au profit des stagiaires de l'école et des jeunes amateurs. Conformément à sa vocation à promouvoir les jeunes talents, l'association s'attelle en outre à la prépara-

tion de la troisième édition du concours de la meilleure interprétation qu'elle organise chaque année à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du théâtre (27 mars).

R. C./APS

### Patrimoine

## Classification de près de 1 000 monuments à travers le territoire national

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, a insisté, samedi à Bordj Bou Arréridj, sur la nécessité de préserver le patrimoine matériel et immatériel que recèle l'Algérie, car il «réflète la profondeur de l'identité nationale».

Au cours d'une visite de travail effectuée dans cette wilaya, le ministre a précisé qu'il était

important de «valoriser le patrimoine matériel et immatériel du pays à travers notamment le volet législatif pour assurer sa promotion et bénéficier de tous les avantages de classification».

Dans ce sens, M. Mihoubi a fait part de la «classification de près de 1 000 monuments à travers le territoire national», affirmant que son département

ministériel œuvre à faire accroître la cadence de classification des monuments historiques.

Au village Koleaâ, dans la commune de Tassmert, lors de sa visite à l'antique mosquée du village, le ministre a décidé la classification de ce lieu de culte comme monument national et historique compte tenu, a-t-il dit, de «son emplacement distingué

et son rôle dans le rayonnement scientifique et religieux».

Le ministre, qui a également valorisé la méthode traditionnelle d'irrigation pratiquée dans ce village, similaire à celle des régions du sud du pays (fougara), a instruit à l'effet de préparer une étude en vue de la classification de la mosquée.

Dans la commune de Bordj

Zemoura, le ministre a visité l'ancienne école primaire, appelée communément «le collège», où il a donné des instructions pour la classer en patrimoine de wilaya à l'instar de la mosquée mitoyenne Ouled Daoud qui figure parmi les monuments phares de cette collectivité locale.

A cette occasion M. Mihoubi a salué les efforts des enfants de cette localité qui œuvrent à préserver ce site.

Le ministre a pris part au Café littéraire à la salle El Bachir-El-Ibrahimi au chef-lieu de wilaya, mettant en avant ce genre d'initiatives organisées à travers le pays et qui ambitionnent, a-t-il appuyé, «de préserver le patrimoine algérien».

Le ministre a visité également une exposition du livre et du patrimoine amazighs organisée au hall de la salle Bachir-El-Ibrahimi.

Racim C.

### Danse

## Vincent Dupont, chorégraphe de l'étrange

Il y a des chocs très doux qui laissent des marques indélébiles. Celui du spectacle «Jachères improvisations», présenté en 2002 par Vincent Dupont, à la Ménagerie de verre, à Paris, en fut un. Dans un cadre noir, sur fond laiteux, un couple vibrait à distance, lentement, infiniment. Personnes vivantes ? Illusions d'optique ? Cette fiction irréelle, belle comme un flash long et lent, a ouvert la voie au travail du chorégraphe Vincent Dupont. Quitte à le piéger dans le même vaisseau flottant, il a donné un accès illimité à une œuvre hantée par des fantômes perdus dans la ouate d'un mirage savamment mis en lumière.

Vincent Dupont, 54 ans, ajoute deux nouveaux chapitres à sa saga de l'étrange. «Refuge», pour deux interprètes et une cinquantaine de cartons, sera à l'affiche du Théâtre des Abbesses, à Paris, du 8 au 11 janvier. Il enchaîne sur «Cinq apparitions successives», programmé en décembre 2018, à la Ménagerie de verre, qui se glissait entre les plis d'un rideau blanc pour faire apparaître des créatures irradiées. Ce double événement souligne la présence discrète mais unique de Vincent Dupont dans la sphère de la danse contemporaine. Celui qui sait comme nul autre dresser des univers jamais vus aux intensités magiques a ins-

crit un parcours durable. «Ces apparitions viennent de loin, explique-t-il. J'ai fait de la photo à l'âge de 12 ans et je tirais mes clichés en noir et blanc. L'image n'apparaît pas tout de suite, elle est mouvante. Entre-temps, il y a eu de multiples métamorphoses».

Les pièces de Vincent Dupont – une douzaine depuis 2001 – proviennent d'abord «d'un rêve, d'un cauchemar, de visions qui me poursuivent et que j'ai envie de partager pour mieux les comprendre». Son association s'appelle J'y pense souvent... Une phrase tirée d'un texte de Frantz Kafka, l'un de ses auteurs favoris, dont il cite l'extrait de mémoire. Le

thème de l'éducation y revient comme pour mieux en sortir et l'expression «frayer nerveuse» qu'il commente comme «une sensation passionnante à vivre et trouver sur scène». «J'aime particulièrement le côté concentrique de son écriture, complète-t-il. Elle tourne avec insistance autour du sujet en s'en rapprochant de plus en plus sans jamais l'atteindre tout en le montrant précisément».

Quant à la «frayer nerveuse», mission réussie pour Vincent Dupont qui sait lever, entre douceur et stupeur, un climat anxigène jusqu'à la chair de poule.

R. C./Le Monde

### Livres

## Eric Chevillard : «J'entre dans mes livres par une porte dérobée»

L'écrivain et ancien feuilletoniste du «Monde des livres» signe «L'Explosion de la tortue», l'un de ces romans dont lui seul a le secret. Visite dans son tief dijonnais.

Cette adresse dijonnaise, on la connaît par cœur pour y avoir envoyé, semaine après semaine, des livres susceptibles d'enthousiasmer, d'intéresser ou d'irriter le maître des lieux. Pendant six années, faut-il le rappeler à nos fidèles lecteurs, Eric Chevillard a tenu le

feuilleton du «Monde des livres». Forcément, cela finit par créer avec la personne chargée de l'approvisionnement en ouvrages et de réceptionner ses textes avec une certaine intimité. Mais si, entre août 2011 et juillet 2017, nous avons échangé des courriels presque chaque jour, nous ne nous étions vus qu'une fois. Parce que celui qui fut si souvent accusé de représenter «Saint-Germain-des-Prés» par ceux qu'il éreintait ne vient presque

jamais à Paris (les occasions sont trop rares, hélas, d'aller arpenter Dijon) ; parce que cet homme sympathique et drôle se dit doté d'une nature de «hérisson» – même s'il constate, avec étonnement, la résorption par l'âge de sa «phobie sociale». Parce que, sans doute, aussi, cette distance lui permettait d'éprouver la liberté que lui laissait le journal.

M. L.

### AGEND'ART

Galerie d'arts de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 janvier :

Exposition «Un monde suspendu», de l'artiste Soraya Habes.

Cercle Frantz-Fanon de

Riadh El-Feth (Alger)

Jusqu'au 15 janvier 2019 :

Exposition collective d'arts

plastiques «Trait d'union».

Galerie d'arts Espaco

(Résidence CMB, 196 Oued

Terfa, El-Achour, Alger)

Jusqu'au 8 janvier 2019 :

Exposition «7 houmate» de l'artiste

plasticien karim sergoua.

La Couple (Dely Brahim)

1<sup>er</sup> février :

Le grand artiste d'expression

amazighe Lounis Ait

Menguellet anime un spectacle

musical.



Football / Ligue 2 Mobilis (16<sup>e</sup> journée)  
**Le WA Tlemcen rejoint le NC Magra sur le podium**

LA 2<sup>e</sup> partie de la 16<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football, disputée samedi, a permis au WA Tlemcen, large vainqueur de l'USM Blida (3-1), de rejoindre à la 3<sup>e</sup> place, le NC Magra tenu en échec à domicile par l'USM Harrach (2-2), au moment où la JSM Skikda réalise la seule victoire à l'extérieur, obtenue sur le terrain de l'ES Mostaganem (1-0). Le WAT a clôturé cette journée par une belle victoire acquise devant la lanterne rouge, l'USM Blida, qui va de mal en pis, et dont l'avenir dans cette division s'assombrit davantage.

Les hommes de Fouad Bouali n'ont pas attendu longtemps pour secouer les filets blidéens par Bencherifa (9<sup>e</sup>), Saadi (22) et Messaoudi (56). Le club de la «ville des Roses», n'a pu que sauver l'honneur par Kebboub (77).

Cette victoire permettant au Widad d'entrevoir l'avenir avec sérénité, et se concentrer beaucoup plus sur son principal objectif à savoir : le retour parmi l'élite, surtout que son retard sur le nouveau leader, le MC El-Eulma, n'est que de 3 points, alors que 42 restent encore en jeu. La rencontre NC Magra-USM Harrach a connu un fait rarissime avec le sifflement de 4

penalties, dont trois pour les locaux, qui ont raté le premier avant de transformer les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> par Hamiti. Les Harrachis qui ont mené par deux fois au score, ont tout de même décroché un précieux point à l'extérieur, qui pourrait être celui du déclin en vue d'assurer le maintien en L2.

La JSM Skikda classée dans la 2<sup>e</sup> moitié du tableau a été le principal bénéficiaire de cette journée en allant s'imposer sur le terrain de l'ES Mostaganem (1-0), un succès ô combien bénéfique pour les «V Noirs» qui se dégagent provisoirement de la zone rouge.

Le dernier match de samedi s'est terminé sur un score blanc (0-0) entre le RC Kouba et l'A.Boussaâda, un nul qui n'arrange pas les affaires du Raed, qui reste toujours menacé par la descente aux enfers, tout comme l'USM Blida nettement distancée et qui compte déjà 10 points de retard sur le premier club non relégable.

La 16<sup>e</sup> journée qui a débuté hier vendredi, a été fatale au leader, l'ASO Chlef, battu à Oran, une défaite qui permet à son dauphin, le MC El-Eulma, vainqueur du MC Saïda (2-0), de s'installer en tête du classement avec une longueur d'avance sur l'ex-leader, l'ASO.

Judo / Championnat d'Algérie seniors

**Le GS Pétroliers domine la compétition**

■ Les judokas du GS pétroliers, messieurs et dames, avec 9 médailles d'or, ont dominé le classement général du Championnat d'Algérie de judo individuel «seniors» qui s'est déroulé du 3 au 5 janvier à la salle Harcha-Hacène (Alger).



Ph. > D. R.

Athlétisme / Championnats méditerranéens «en salle» des U23

**L'Algérie avec 4 athlètes en France**



QUATRE athlètes représenteront l'Algérie aux prochains Championnats méditerranéens des moins de 23 ans «en salle», prévus le 19 janvier 2019 à Miramas, en France, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Il s'agit d'Oussama Cherrad (800m), Slimane Moula (400m),

Amine Bouanani (110m haies) et Abderazak Khellil (1500m), a-t-on encore détaillé de même source.

Le départ de la sélection algérienne est prévu le 17 janvier courant, soit 48 heures avant le début des épreuves, qui seront suivies par le Directeur des équipes nationales (DEN) Abdelkrim Sadou.

A l'issue de la 3<sup>e</sup> et dernière journée de compétition, disputée samedi, le GS Pétroliers, avec un total de 21 médailles (9 or, 6 argent, 7 bronze), devance au tableau des médailles le CRPES Militaire avec 6 médailles (2 or, 1 argent, 3 bronze) et l'USM Alger (2 or, 1 argent, 1 bronze).

Chez les dames, les judokates du GS Pétroliers ont décroché un total de 8 médailles (5 or, 3 argent, 1 bronze), suivies de celles de l'USM Alger avec 3 médailles (1 or, 1 argent, 1 bronze) et celles du DS Baba Hassen avec 2 médailles (1 or, 1 argent).

Chez les messieurs, les Pétroliers ont dominé le classement général avec un total de 13 médailles (4 or, 3 argent, 6 bronze), devançant les judokas du

CRPES Militaire avec 6 médailles (2 or, 1 argent, 3 bronze), alors que l'USM Alger prend la 3<sup>e</sup> place du podium avec 1 médaille d'or.

L'entraîneur du GS Pétroliers, Nouredine Yakoubi, a estimé que ses athlètes méritaient la première place sur le podium, malgré l'absence de quelques athlètes pour blessure.

«Nous avons un groupe homogène avec des athlètes d'expérience qui encadrent les jeunes et cela s'inscrit dans la politique de rajeunissement prônée par la direction du club», a-t-il dit.

Cette compétition, qui revêt une grande importance pour les entraîneurs nationaux, a permis de détecter de jeunes judokas susceptibles de défendre les couleurs nationales lors des pro-

chaines compétitions internationales, a indiqué le directeur technique national, Salim Boutebcha.

«Ce championnat nous a permis d'évaluer le niveau et de détecter de nouveaux talents. Même si l'ossature des équipes nationales est connue, les internationaux ont confirmé leurs places en sélection», a-t-il déclaré à l'APS.

Le DTN a également indiqué que la sélection nationale seniors sera en stage du 6 au 16 janvier en Autriche, avec un effectif composé de 14 athlètes (8 dames, 6 messieurs), en prévision des prochaines échéances internationales, dont le Grand Slam de Paris en février prochain.

Football / Ligue 1 Mobilis (16<sup>e</sup> journée)  
**Le MCA bat le PAC (1-0) et rejoint l'ESS à la 3<sup>e</sup> place**

Le MC Alger s'est imposé devant le Paradou AC sur le score de (1-0), mi-temps (1-0) en clôture de la 16<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, samedi au stade Omar-Hamadi (Alger).

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Mebarakou à la 44<sup>e</sup> minute pour le MCA.

Cette victoire permet au MCA de rejoindre l'ES Sétif à la 3<sup>e</sup> place, avec un total de 24 pts, alors que le PAC reste scotché à la 8<sup>e</sup> position avec 20 pts.

**NDLR :** Ce classement prend en considération la victoire de

l'AS Ain M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

**Résultats complets:**

**Vendredi, 4 janvier :**

NAHD - CSC	0-1
CABBA - MCO	3-1
MOB - OM	1-1
ASAM - CRB	1-1
USMBA - ESS	2-0
DRBT - USMA	1-0
JSS - JSK	0-1

**Samedi, 5 janvier :**

PAC - MCA	0-1
-----------	-----

Classement	Pts	J
1). USMA	33	16
2). JSK	29	16
3). ESS	24	16
-). MCA	24	16
5). JSS	23	16
-). NAHD	23	16
7). CSC	22	16
8). PAC	20	16
9). MOB	19	16
10). MCO	18	16
-). ASAM	18	16
-). OM	18	16
-). CABBA	18	16
-). USMBA	18	16
15). DRBT	17	16
16). CRB	11	16

Ligue 2 Mobilis / Transfert

**Ilîès Kouriba signe au RC Relizane**

LE JOUEUR Ilîès Kouriba a officiellement signé, samedi, un contrat avec le RC Relizane, club de football évoluant en ligue 2 Mobilis, a-t-on appris de la direction de cette formation.

Le président du RCR, Mohamed Hamri, a souligné que le contrat signé est de 18 mois.

L'attaquant Ilîès Kouriba (27

ans) a déjà évolué dans plusieurs clubs, entre autres, l'ES Sétif, le MC Oran, l'USM Bel Abbès et l'AS M'Elila.

Le RCR occupe actuellement la 6<sup>e</sup> place au classement de Ligue 2 professionnelle de football avec 24 points, à trois points de NC Magra et 7 points du leader MC El Eulma

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mostaganem : les cambrioleurs arrêtés

## Vol de 31 millions DA dans une société

LES ÉLÉMENTS de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont réussi, samedi, à arrêter les auteurs d'un vol de plus de 31 millions DA et d'un véhicule au niveau d'une société, a-t-on appris, dimanche, de la cellule de communication du groupement territorial de ce corps de sécurité.

C'est suite à un appel faisant état de l'irruption d'un groupe de malfaiteurs dans une société pour voler une importante somme d'argent et un véhicule touristique avant de prendre la fuite, que les gendarmes ont lancé aussitôt une opération de

recherche et d'investigation.

Ces efforts ont permis de localiser rapidement le véhicule volé grâce au GPS dont il était muni et d'aboutir à l'arrestation «en un temps record» des malfaiteurs, au nombre de six, âgés entre 29 et 39 ans.

Deux véhicules touristiques utilisés dans ce méfait ont été saisis, ajoute-t-on.

Le montant subtilisé, estimé à 31,156 millions DA, ainsi que le véhicule volé ont été récupérés. Une fois, l'enquête bouclée, les six mis en cause seront présentés devant la justice compétente.

Tahar F./APS

Vers la création de micro-entreprises à Blida

## Objectif : développer la culture du caroubier

LA CONSERVATION des forêts de la wilaya de Blida encourage les porteurs de projets à investir dans la culture du caroubier, dans le cadre d'un programme de réhabilitation de cette filière, lancé en coordination avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a-t-on appris, dimanche, du chargé du bureau de l'organisation et de la police forestière auprès de cette direction.

Selon Azzeddine Chetoume, les services de sa direction œuvrent à la réhabilitation de la culture du caroubier, à travers l'encouragement et le soutien des investisseurs dans le domaine de la création de pépinières dans ce domaine, et ce au titre des efforts de développement de micro entreprises forestières visant la promotion de produits forestiers autres que le bois, a-t-il expliqué.

Cette démarche est inscrite, a-t-il dit, au titre d'une convention signée avec la FAO, en vue de tirer profit de son expérience en matière de culture des essences forestières, dont le caroubier, le

pin d'Alep et le romarin, a précisé le même responsable. Il a signalé l'existence au niveau de la wilaya de Blida de nombreuses pépinières de culture de caroubier, notamment à Soumaâ, dans la commune de Guerouaou (50 000 plants), à Bouguera (124 000 plants) et à Chiffa.

M.Chetoume a, par ailleurs, fait part du lancement d'une opération pour répertorier tous les types de plantes aromatiques et médicinales poussant au niveau de la chaîne de l'Atlas blidéen.

L'opération a été initiée par le conseil interprofessionnel de la filière des plantes aromatiques et médicinales de la wilaya, en perspective de l'ouverture du champ à l'investissement dans le domaine des produits esthétiques et médicinaux, est-il signalé.

Outre la génération de revenus supplémentaires, ce projet ambitieux permettra, selon M. Chetoume, une exploitation idoine de la ressource sylvestre et végétale de l'Atlas blidéen, qui a toujours été à la base de la médication naturelle des populations locales, a-t-il ajouté.

Drogue

## Saisie de 169 kg de kif traité à Tlemcen

UNE QUANTITÉ de 169 kilogrammes de kif traité et 165 comprimés psychotropes ont été saisis par des garde-frontières à Tlemcen, a indiqué dimanche le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Dans une autre opération, les gardes-frontières ont saisi à Biskra et El-Oued 190 quintaux de denrées alimentaires et 13 099 unités de différentes boissons, selon la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont saisi samedi, lors d'opérations distinctes menées à In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset, six (groupes électrogènes, huit marteaux piqueurs, deux véhicules tout-terrain, six motos, ainsi que 400 grammes de dynamite, trois détonateurs et divers outils de détonation, a-t-on ajouté.

## Nos routes de plus en plus meurtrières



Loumis

Djalou@hotmail.com

Micro-entreprises à Béjaïa

## Marche escargot des promoteurs

Les promoteurs des micro-entreprises ont une nouvelle fois fait parler d'eux. Ils ont, à nouveau, organisé hier, une marche escargot sur les différents axes routiers de la wilaya.

Par Hocine Cherfa

Une action qui a perturbé dans un premier temps le trafic routier mais, paralysé ensuite en ce début de semaine et en ce jour de reprise des vacances d'hiver. C'est ainsi que les usagers de la route ont éprouvé d'énormes difficultés à circuler sur les différents axes routiers de la wilaya notamment, les RN 12 et 75 et 9. De très longs bouchons se sont vite formés au niveau de l'entrée de la ville de Béjaïa sur plusieurs kilomètres notamment, depuis la RN 12 et 26 à Bir Slem et depuis la RN, 09 à hauteur d'Iryahen et Aboudaou. Des centaines d'étudiants ont dû parcourir à pied une distance de 3km pour rallier le campus Aboudaou à cause de cette action, la deuxième du genre menée par les manifestants. La première avait été observée il y a quelques mois depuis la commune d'Oued-Ghir.

Les bénéficiaires des crédits bancaires dans le cadre des dispositifs de création d'emploi Ansej, Angem et Cnac sont regroupés au sein d'un collectif regroupant d'autres wilayas aussi comme Bouira et Tizi-Ouzou. Ils réclament «l'effacement de leurs dettes, l'arrêt des poursuites judiciaires» engagées, entre autres, par les banques faute de remboursement dans les délais requis des crédits contractés dans le cadre de la création de leurs micro-entreprises, la saisie du matériel acquis dans le cadre de ces dispositifs par les institutions financières concernées. Ils réclament également des mesures réglementaires de facilitation pour l'accès aux marchés publics comme c'est le cas pour les autres entreprises, l'arrêt de l'envoi et par les banques, des mises en demeure. En d'autres termes, ils demandent, obstinément, au gouvernement «une amnistie

générale des dettes PNR, bancaires, fiscales et parafiscales» afin de sortir de leur naufrage dans lequel ils sont empêtrés des années pour certains et de longs mois pour d'autres. Sans expériences et sans un véritable accompagnement technique et de gestion, les protestataires se retrouvent endettés et dans une impasse sans solution. Certains soutiennent que leurs entreprises ne sont pas rentables faute d'offres de travail et plans de charges alors que les difficultés financières augmentent de mois en mois. A ceci s'ajoutent les frais d'entretien du matériel et les différentes charges, et surtout les montants qu'il faut rembourser dans les délais aux banques. «Nous sommes asphyxiés», affirment-ils, révélant que beaucoup ont vu leur matériel saisi et revendu aux enchères. H. C.

Constantine

## 25 blessés dans le renversement d'un bus sur l'autoroute

Au total, 25 personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche sur l'échangeur de la cité Sissaoui (Constantine), sur l'autoroute Est-Ouest, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC). L'accident s'est produit suite au dérapage et puis le renversement d'un bus assurant la liaison entre la wilaya de Tébessa et Blida faisant 25 blessés, des policiers stagiaires, a

précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué. Les victimes, âgées entre 26 et 45, ont été blessées à divers degrés selon la même source, qui a signalé que des premiers secours ont été prodigués aux victimes par les médecins pompiers. Quinze policiers stagiaires et le conducteur du bus ont été évacués par les éléments de ce corps constitué vers l'hôpital Abdelkader-Bencherif de la ville Ali-Mendjeli,

pour bénéficier des soins, tandis que 9 autres ont été transportés vers l'hôpital Mohamed-Boudiaf de la commune d'El Khroub (sud de Constantine), a-t-on souligné. Trente trois éléments de la Protection civile dont 2 officiers, cinq ambulances et deux camions d'intervention ont été mobilisés pour assurer l'opération de secours, a-t-on fait savoir.

Y. N.